

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 31 octobre 2007

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3644-2007.

Cause tarifaire 2008-2009 d'Hydro-Québec Distribution.

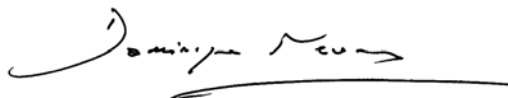
Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.), constituée des pièces suivantes, en vous priant de nous excuser du délai. Nous vous prions de noter que le curriculum vitae de Monsieur Jacques Fontaine est déjà déposé (SÉ-AQLPA-1, Doc. 1).

SÉ-AQLPA-2 Document 1	Jacques FONTAINE <i>La stratégie tarifaire 2007-2008 d'Hydro-Québec Distribution et les modifications à sa structure tarifaire.</i> <i>Rapport. Octobre 2007.</i>
SÉ-AQLPA-3 Document 1	Jacques FONTAINE <i>La prévision de la demande 2008 d'Hydro-Québec Distribution.</i> <i>Rapport d'expertise. Octobre 2007.</i>
SÉ-AQLPA-4 Document 1	Jacques FONTAINE <i>Le budget 2008 du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) d'Hydro-Québec Distribution.</i> <i>Rapport. Octobre 2007.</i>

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.